

DELIBERATION CFVU-041-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 11 ;
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;
Vu l'arrêté n°2020-23 du 30 mars 2020 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu la délibération CFVU 010-2020 relative aux modalités d'organisation des réunions à distance ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 4 Juin 2020.

Objet de la délibération : **Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) 2020-2021 – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 8 Juin 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- M1 Genre ;
- Master 2 Etudes sur le genre, parcours Corps et Biopolitique ;
- Master 2 Etudes sur le genre, parcours Discriminations ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et deux abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé par : Christian Robledo
Date : 12/06/2020
Qualité : Président - Signature électronique certifiée Certinomis AA et Agents - 1.2.250.1.86.2.3.8.10.1

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 12 Juin 2020

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : Lettres, Langues...
 § Passage à la CFVU du : 08/06/20
 § Rentrée universitaire : 2020-2021

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 11/05/20

Formation concernée : Master 2 Etudes sur le genre, parcours Discriminations		
Nature de la modification (cocher la case)		
Création-modification d'UE, EC, UEL		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Modification d'épreuve (nature, durée ...)		x
Modification des conditions de validation		<input type="checkbox"/>
Autre (précisez)		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> <input type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Détail de la modification à compléter en dessous		
Joindre les 2 maquettes		
Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
Cette UE est commune avec le parcours Corps et Biopolitique : UE15 Ces UE sont spécifiques à ce parcours : UE22 et UE23 UE24	Session 1 : évaluation par CC et oral pour les DA, session 2 : oral Evaluation par dossier (session 1) Evaluation à l'oral (session 2)	Evaluation par dossier (session 1 et 2), identique pour les DA Evaluation par rapport (session 1) Evaluation par rapport de stage (session 2)

Nous répondons à la demande des étudiant-es pour la réalisation d'un dossier pour l'UE15. Nous supprimons par ailleurs les DA pour les UE16 et UE20 relatives au suivi du mémoire, elles ne sont jamais demandées et poseraient par ailleurs des problèmes d'encadrement des recherches. Pour l'UE24, nous modifions la 2^e session pour fournir aux étudiant-es qui finissent leur stage tardivement d'être évalué-es sur le même format que les autres. Les UE22 et UE23 ne sont pas éligibles aux DA, elles constituent les seules UE réalisées en présentiel (un regroupement de 4 jours par semestre).

Au niveau de la modélisation, nous souhaitons également simplifier la maquette : jusqu'ici les UE étaient composées d'éléments constitutifs dont des « Approches documentaires » relatives aux TD qui étaient validés de la sorte : « validation par suivi des cours/exercices sur Moodle ». Ces éléments ne donnaient pas lieu à une note, étaient mal compris par les étudiant-es et étaient finalement systématiquement validés par les enseignant-es. Autant donc, les supprimer, ce qui rendra les PV de jurys bien plus lisibles pour tout le monde.

§ **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

M2 GENRE PARCOURS DISCRIMINATIONS																																
Intitulé de l'élément	Nbre d'heures			ECTS	Coef.	Session 1												Session 2									Remarques (Etablissements co-accrédités; cours communs)					
	CM	TD	Total			Assidu						Dispensé assiduité						CT			CC			TP				Oral				
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral				
						Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?		Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.
Semestre 3																																
UE13 Violences et genre	12,0	12,0	24,0	6	3,0	dossier	3																									ouverture 2019
UE15 Langue : Textes théoriques	12,0	12,0	24,0	6	3,0	dossier	3																									Heures à distance / Mutualisation avec le parcours Corps et Biopolitique
UE17 Biopolitique et santé	12,0	12,0	24,0	6	3,0	dossier	3																									Heures à distance / Mutualisation avec le parcours Corps et Biopolitique
UE18 Discriminations sexistes	12,0	12,0	24,0	6	3,0																											Heures à distance / Mutualisation avec le parcours Corps et Biopolitique
UE22 Métiers de l'égalité (1)	25,0		25,0	6	3,0	rapport	3																									Heures à distance / Mutualisation avec le parcours Corps et Biopolitique
Total Semestre Impair	73,0	48,0	121,0																													
Conditions de validation du semestre 3 :																																

M2 GENRE PARCOURS DISCRIMINATIONS																																	
Intitulé de l'élément	Nbre d'heures			ECTS	Coef.	Session 1												Session 2									Remarques (Etablissements co-accrédités cours communs)						
	CM	TD	Total			Assidu						Dispensé assiduité						CT			CC			TP				Oral					
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral					
						Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?		Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?
Semestre 4																																	
UE23 Métiers de l'égalité (2)	24,0		24,0	6	3,0	rapport	3																										
UE24 Stage et insertion professionnelle		40,0	40,0	9	4,5	rapport de stage	4,5																										
UE25 Mémoire professionnel		30,0	30,0	15	7,5																												
Total Semestre Pair	24,0	70,0	94,0																														
Conditions de validation du semestre 4 :																																	
ci-dessous validation année : note plancher 10/20, UE 25																																	

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : Lettres, Langues...

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 11/05/20

§ Passage à la CFVU du : 08/06/20

§ Rentrée universitaire : 2020-2021

Formation concernée : Master 1 Etudes sur le genre		
Nature de la modification (cocher la case)		
Création-modification d'UE, EC, UEL		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Modification d'épreuve (nature, durée ...)		x
Modification des conditions de validation		<input type="checkbox"/>
Autre (précisez)		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Détail de la modification à compléter en dessous		
Joindre les 2 maquettes		
Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
UE3	Evaluation à l'oral (session 1 et 2)	Evaluation par dossier (session 1 et 2)
UE5	Evaluation par dossier (session 1) et oral (session 2)	Evaluation par rapport (session 1 et 2)
UE7	Evaluation à l'oral des DA (session 1)	Evaluation par dossier des DA (session 1)
UE8	Evaluation à l'oral (session 2)	Evaluation par dossier (session 2)

Nous répondons à la demande des étudiant-es pour davantage de cohérence entre les examens en DA et les autres et à celle des directeur-ices de mémoire pour les UE3 et UE8 : le dossier permettant une première rédaction des aspects méthodologiques du mémoire.

Au niveau de la modélisation, nous souhaitons également simplifier la maquette : jusqu'ici les UE étaient composées d'éléments constitutifs dont des « Approches documentaires » relatives aux TD qui étaient validés de la sorte : « validation par suivi des cours/exercices sur Moodle ». Ces éléments ne donnaient pas lieu à une note, étaient mal compris par les étudiant-es et étaient finalement systématiquement validés par les enseignant-es. Autant donc, les supprimer, ce qui rendra les PV de jurys bien plus lisibles pour tout le monde.

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

Fiche de modification des maquettes de formation

§ UFR : Lettres, Langues...
 § Passage à la CFVU du : 02/06/20
 § Rentrée universitaire : 2020-2021

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 11/05/20

Formation concernée : Master 2 Etudes sur le genre, parcours Corps et Biopolitique		
Nature de la modification (cocher la case)		
Création-modification d'UE, EC, UEL		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Modification d'épreuve (nature, durée ...)		x
Modification des conditions de validation		<input type="checkbox"/>
Autre (précisez)		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> <input type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Détail de la modification à compléter en dessous Joindre les 2 maquettes		
Intitulé des éléments	2019/2020	2020/2021
UE15	Session 1 : évaluation par CC et oral pour les DA, session 2 : oral	Evaluation par dossier (session 1 et 2), identique pour les DA
UE19	Evaluation par oral (session 1)	Evaluation par CC et par oral pour les DA (session 1)

Nous répondons à la demande des étudiant-es pour davantage d'exercices oraux pour l'UE19 et la réalisation d'un dossier pour l'UE15. Nous supprimons par ailleurs les DA pour les UE16 et UE20 relatives au suivi du mémoire, elles ne sont jamais demandées et poseraient par ailleurs des problèmes d'encadrement des recherches.

Au niveau de la modélisation, nous souhaitons également simplifier la maquette : jusqu'ici les UE étaient composées d'éléments constitutifs dont des « Approches documentaires » relatives aux TD qui étaient validés de la sorte : « validation par suivi des cours/exercices sur Moodle ». Ces éléments ne donnaient pas lieu à une note, étaient mal compris par les étudiant-es et étaient finalement systématiquement validés par les enseignant-es. Autant donc, les supprimer, ce qui rendra les PV de jurys bien plus lisibles pour tout le monde.

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

M2 GENRE - PARCOURS CORPS ET BIOPOLITIQUE

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures			ECTS	Coef.	Session 1								Session 2								Remarques (Etablissements co-accrédités; cours communs)					
	CM	TD	Total			Assidu				Dispensé assiduité				Session 2													
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral							
						Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée		Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?
Semestre 3				30																							
UE12 Discours scientifiques : sexes, sexualités et âges	12,0	12,0	24,0	6	3,0							oral 15 min	3							15 min	3						
UE13 Violences et genre	12,0	12,0	24,0	6	3,0	dossier	3							dossier	3												
UE14 Ateliers méthodologiques		24,0	24,0	5	2,5			exercices oraux	2,5										15 min	2,5							
UE15 Langue : Textes théoriques	12,0	12,0	24,0	6	3,0	dossier	3							dossier	3						dossier	3					
UE16 Séminaire transversal		50,0	50,0	7	3,5			exercices oraux	3,5																		
Total Semestre Impair	36,0	110,0	146,0																								
Conditions de validation du semestre 3 :																											

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures			ECTS	Coef.	Session 1								Session 2								Remarques (Etablissements co-accrédités cours communs)					
	CM	TD	Total			Assidu				Dispensé assiduité				Session 2													
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral							
						Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée		Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?
Semestre 4				30																							
UE17 Biopolitique et santé	12,0	12,0	24,0	4	2,0	dossier	2							dossier	2												
UE18 Discriminations sexistes	12,0	12,0	0,0	4	2,0							oral 15 min	2							15 min	2						
UE19 Langue : Imaginaires / Films	12,0	12,0	0,0	3	1,5			exercices oraux	1,5										15 min	1,5							
UE20 Séminaire transversal		50,0	50,0	4	2,0			exercices oraux	2										15 min	2							
UE21 Mémoire de recherche				15	7,5							soutenance	7,5						soutenance	7,5							
Total Semestre Pair	36,0	86,0	122,0																								
Conditions de validation du semestre 4 :																											
note plancher de 10/20 à l'UE 21																											